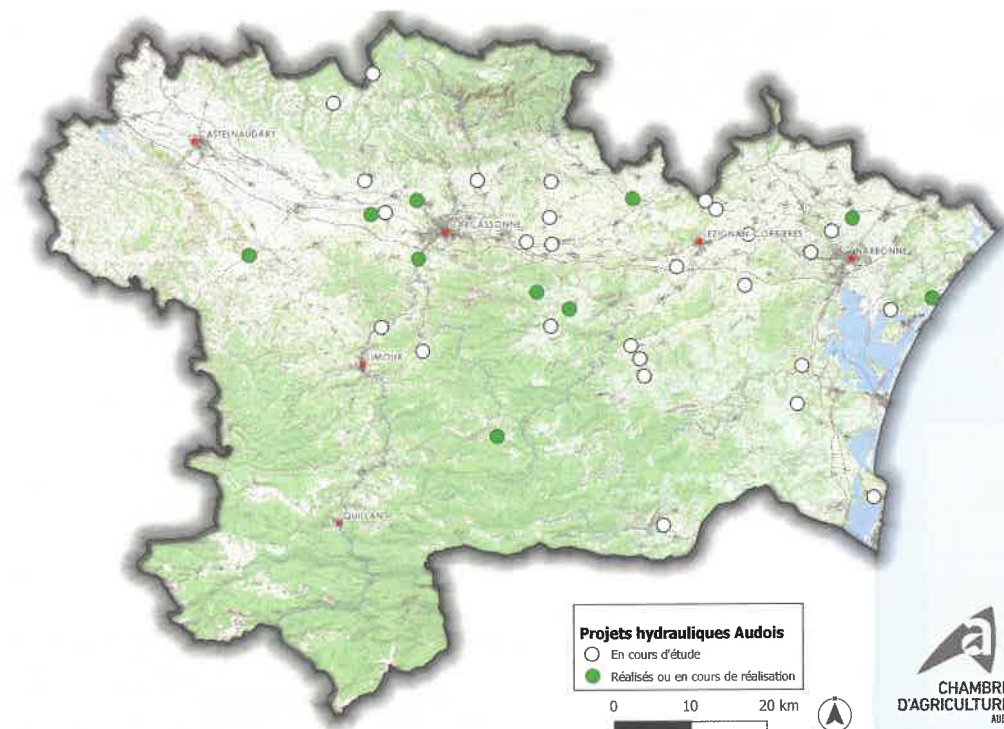


FOCUS SUR L'EAU

ENSEMBLE DES PROJETS HYDRAULIQUES



UN LEVIER CENTRAL DE LA TRANSITION CLIMATIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES

Déployer équitablement l'accès à l'eau dans nos territoires audois

Le département de l'Aude compte actuellement près de 22 000 ha irrigués, majoritairement concentrés autour des principaux cours d'eau du département. Face au dérèglement climatique, l'enjeu est double : sécuriser l'accès à l'eau pour les exploitations qui en disposent déjà et permettre à celles qui n'en disposent pas d'avoir accès à cette ressource (irrigation des cultures et abreuvement des animaux).

Des projets structurants ont été portés par la Chambre d'agriculture pour travailler sur des territoires orphelins de ressource en eau : le projet Résilienç'Eau a par exemple permis d'identifier la faisabilité d'un accès à l'eau collectif et durable dans trois sites pilotes, via des retenues d'eau et des

forages. Le SSAPAU, ou Schéma de Sécurisation de l'Abreuvement et de Préservation des Autres Usages, permet quant à lui de cibler plus particulièrement les problématiques des élevages. Enfin, le projet d'inventaire et remobilisation des stockages d'eau existants permet de travailler sur des ressources en eau déjà présentes sur nos territoires mais sous utilisées : les petits stockages.

A titre d'exemple, trois périmètres irrigués ont été déployés ces dernières années avec l'appui de la Chambre d'agriculture : 500 ha sur la commune de Cavanac, 316 ha sur la commune Fontaïchet et 290 ha sur la commune de Pennautier.

Economiser l'eau et renforcer la sobriété hydraulique

Outre le renforcement de l'accès à l'eau, pérenniser les usages de la ressource face aux sécheresses successives et intenses nous demande aussi d'améliorer notre efficacité d'utilisation de la ressource. Le département de l'Aude a en effet été classé comme déficitaire en 2013, cela signifie que les prélèvements d'eau mesurés excèdent les volumes d'eau disponibles (tenant compte d'un objectif de bon état des milieux aquatiques). Ce classement contraint les projets pouvant être déployés sur nos territoires audois. Face à cela, l'agriculture a donc pris largement sa part dans la résorption de ce déficit, via plusieurs leviers :

> **Les économies d'eau directes**, via la modernisation des réseaux et systèmes d'irrigation.

La Chambre d'agriculture a ainsi été partenaire des gestionnaires de réseaux audois dans l'élaboration puis la déclinaison de contrat de canaux : les fuites ont été identifiées et colmatées, les prises d'eau renouvelées, des réseaux d'irrigation sous pression et télé-gérés ont été installés pour remplacer des réseaux plus anciens. Près d'une dizaine de contrats de canaux a été signée dans l'Aude.

> **Les économies indirectes**, par l'optimisation de nos pratiques d'irrigation.

L'objectif est d'identifier les pratiques actuelles d'irrigation et nos marges de progrès pour satisfaire au mieux les besoins en eau des plantes. Ce sont actuellement 24 parcelles qui sont suivies, permettant la publication d'un bulletin irrigation par semaine pendant la saison d'irrigation.

Accéder, économiser et partager : trois piliers de la gestion de l'eau

L'eau, dans l'Aude plus encore qu'ailleurs, est donc un levier de pérennisation de nos exploitations et de résilience. Dans la mobilisation de la ressource en eau, les enjeux travaillés s'articulent autour de trois piliers : accéder à une ressource sécurisée, optimiser notre usage et économiser la ressource, partager équitablement la ressource.

Les intérêts de la profession agricole sont représentés dans ce partage entre usagers agricoles et non agricoles, à travers notre présence accrue dans les instances de concertation départementales et interdépartementales (par ex. gestion de crise de sécheresse et construction des politiques structurantes).

L'objectif est de construire un partage équitable de l'eau au sein des usagers agricoles mais aussi entre territoires audois, en renforçant par exemple la solidarité entre ceux qui sont proches des ressources en eau et ceux qui en sont éloignés, et en mettant en place une gestion de l'eau par collectifs d'agriculteurs pour que les modalités de partage répondent au mieux aux besoins localisés.



Accéder à l'eau :

- > 30 projets collectifs accompagnés, ~ 6 réalisés, ~ 10 amenés au stade de faisabilité
- + 7 700 ha irrigués dans le département entre 2010 et 2020 (RGA 2020)

Optimiser notre utilisation de l'eau :

- + de 30 millions de m³ d'eau économisés par la profession agricole depuis 2017 (économies théoriques, à l'étiage)
- 15 vignobles et 9 parcelles en grandes cultures suivis pour piloter nos irrigations

DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION



La formation : mieux piloter ses irrigations

Des Guides techniques

- Créer un nouveau stockage,
- Règles et bonnes pratiques pour un forage agricole,
- Les bonnes pratiques d'entretien et de surveillance des petits barrages (classe C ou déclassés)

Des informations

- Point de situation météorologique et hydrologique,
- Les bulletins irrigation

SITUATION HYDRO & MÉTÉO

